**Module 841 TD - Contrôle de Gestion et Gestion Prévisionnelle**

**Entreprise CASSIS**

**DOCUMENT 2**

|  |
| --- |
| **Activités prévues** |
| Les activités prévues de l’entreprise pour l’exercice N devraient être irrégulières selon les périodes.Le chiffre d’affaires envisagé pour l’année N serait de 500 000 € HT et ainsi réparti :* janvier, février, mars  : 5 % par mois,
* avril, mai, juin, juillet : 8 % par mois,
* août : 5 %,
* septembre, octobre : 10 % par mois,
* novembre, décembre : 14 % par mois.

Les encaissements des créances sur les clients s’effectueraient de la manière suivante :* 40 % au comptant,
* 40 % à 30 jours,
* 20 % à 60 jours.
 |